

Karim Tabbou devant le juge du tribunal de Kolea demain lundi

Le coordinateur de l'Union démocratique et sociale (UDS), M. Karim Tabbou comparaitra demain lundi 16 novembre 2020 devant le juge au tribunal de Koléa.

Le procès a été renvoyé plusieurs fois. du 6 avril et 27 avril, du lundi 1 Juin au 29 Juin et 14 septembre et 26 octobre.

Il s'agit du procès dans sa première arrestation (arrêté le 11 septembre 2019 et libéré le 25 septembre par le tribunal de Kolea, avant son arrestation le 26 septembre et sa mise sous mandat de dépôt par le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger).

Pour rappel, Karim Tabbou est condamné en catimini lors du procès en appel à la cour de Ruisseau d'Alger (24 Mars) à un an de prison ferme alors que le tribunal de Sidi M'hamed l'avait condamné à un an de prison dont 6 mois de sursis (il devait quitter la prison de Kolea le 26 mars dernier.